

COMMUNE
DE Sainte-Anne-d'Auray

**TOURNÉE ANNUELLE
DE CONSERVATION CADASTRALE**

**AVIS AUX
PROPRIÉTAIRES
FONCIERS**

Les propriétaires fonciers sont informés que **M. PERRIOT Emmanuel**, géomètre du Cadastre sera de passage en commune à compter de **mi-novembre 2023** afin de procéder aux mises à jour annuelles de la documentation cadastrale et à la tenue à jour du plan cadastral.

Dans ce cadre, il sera amené à se déplacer sur l'ensemble du territoire communal et à prendre contact avec les administrés.

Le présent avis est affiché par ordre du Maire soussigné.

A Sainte-Anne-d'Auray , le 27 octobre 2023 .

Le Maire

Roland GASTINE